



OBJECTIFS :

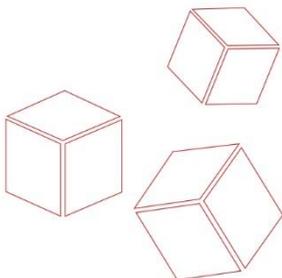
- Comprendre et traiter les réintégrations et les déductions fiscales,
- Comprendre les divergences entre entreprises soumises à l'IR et à l'IS,
- Faire le point sur l'actualité fiscale.



METHODE ET MOYENS :

- Formation intuitive et interactive,
- Progression individuelle, paliers,
- Questions/Réponses/Echanges,
- Nombreux exemples et exercices,
- Sensibilisation à l'exploitation en entreprise.

Un espace en ligne est ouvert au stagiaire à l'issue de sa formation. Il y retrouve des supports de cours et des exercices.



Renseignement et inscription :

06 52 13 41 97

vanessa.chaudot@reactivgest.fr

www.reactivgest.fr



DUREE :

3 journées de 7 heures (21 heures)



POUR QUI ?

Employé (es) d'un service comptable ou personne ayant suivi un cursus comptable, qui souhaite compléter ou approfondir.



ENTREE EN FORMATION

PREREQUIS :

Personne qui a des connaissances en travaux comptables de fin d'exercice et/ou qui a suivi « 3 jours pour ... Préparer la clôture ... »



TARIFS :

- Groupe* : 780 euros HT/personne ⁽¹⁾

*A partir de 5 personnes

- Individuel ou sur mesure** :

Nous consulter ⁽¹⁾

- Classe virtuelle** :

Nous consulter ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Possibilité de financement (voir notre page dédiée)



Comprendre les travaux fiscaux



Comprendre les régimes d'imposition des entreprises

- Le cadre fiscal en fonction des statuts juridiques des entreprises,
- Impôt sur le revenu (BIC, BNC, ...), Impôt sur les sociétés,
- Mécanisme de passage du résultat comptable au résultat fiscal.
- Préparation dossier de travail préliminaire.

Déterminer le résultat fiscal d'une structure soumise à l'Impôt sur le Revenu

- Veille fiscale permanente,
- Loi de finances,
- Les réintégrations fiscales :
 - Principe des réintégrations
 - Identifications des réintégrations fiscales récurrentes,
 - Les points de veille,
- Les déductions fiscales :
 - Principe des déductions fiscales
 - Identification des déductions fiscales récurrentes,
 - Les points de veille.
- Détermination du résultat fiscal,
- Déclaration du résultat (Cerfa 2031 et suivants),
- Mécanisme de calcul de l'IRPP (foyer fiscal).

Déterminer le résultat fiscal d'une structure soumise à l'Impôt sur les Sociétés

- Les réintégrations fiscales,
- Les déductions fiscales,
- Détermination du résultat fiscal,
- Déclaration du résultat (cerfa 2065 et suivants),
 - Cas des déficits antérieurs,
- Calcul de l'IS (et actualité sur les taux d'appel de l'IS),
 - Le régime des plus ou moins-values,
- Cas des sociétés mères et filiales,

Etablissement des états financiers

- Les différents Cerfa (2033 et 2050) : travail sur 2050 et suivants.
 - Bilan, Compte de Résultat, Annexes
- Les états détaillés,
- Présentation sommaire du dossier de gestion.

Synthèse : Remise d'un guide mnémotechnique.

NB : Intéressement et participation non traités ici.